9Lc 57 FRC 8728

# CORPS LÉGISLATIF.

## CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 16743

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR COUTURIER,

Séance du 22 nivôse an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Si l'administration du département de la Moselle a été tardive à faire connoître à cette tribune le résultat de la formation des tableaux & du départ complet des conscrits de la première classe, elle n'en a pas moins exécuté la loi avec célérité & avec le meilleur succès.

Je n'entreprendrai pas de faire à cette occasion un long discours, qui ne seroit que la répétition de ceux qui l'ont précédé.

THE NEWBERRY LIBRARY

Je vous dirai seulement que le département de la Moselle a constamment été le théâtre de la guerre ; qu'il a supporté des pillages & des réquisitions outrées, sans murmurer ni dévier des principes républicains ; que c'est principalement à sa fermeté & à sa persévérance pour la conquête de la liberté, que nous devons les échecs qu'a éprouvés l'armée prussienne qui surprit Longwi, & après avoir échoué devant Sarre-Libre & Thionville, forcée de renoncer à l'attaque de la commune de Metz, trouva sa défaite dans les pleines de la Champagne.

La masse des francs républicains de ce département est si majestueuse & si imposante, que les royalistes ont toujours été comprimés au même instant qu'ils levoient la tête, & toujours ils le feront ; ils ont bien cru, par leurs insinuations perfides, pouvoir paralyser la confection du tableau des conscrits ; ils ont frémi à la vue de son accomplissement, & au départ de ces généreux enfans de la patrie, qui, sous l'étendard tricolor, chantoient les louanges de la République & du gouvernement : plusieurs sont étouffés de rage.

J'ajouterai à ces circonstances un fait qui achèvera de vous pénétrer du dévouement héroïque de ce département.

Un père de six garçons, dont cinq ont déja perdu la vie en combattant pour la patrie, s'est présenté à la formation du tableau des conscrits avec le sixième, & a dit à l'administration : J'avois six garçons ; cinq ont déja été moissonnés dans les champs de l'honneur, je vous amène le sixième ; s'il est encore moissonné, j'irai le remplacer en personne.

Ce père magnanime se nomme Louis Clausse, cultivateur de la commune de Teling, canton de Faulquemont.

Ce trait seul suffi pour faire l'éloge du département de la Moselle, qui saura toujours se distinguer par des actes du plus pur patriotisme.

Je me perſuade, citoyens repréſentans, que vos ames ſenſibles ne ſe borneront pas à la mention honorable en faveur du département de la Moſelle, mais que vous recommanderez au Directoire ce généreux père & ſon brave fils.

Peut-être jugerez-vous dans votre ſageſſe qu'outre la récompenſe méritée par une famille auſſi vertueuſe, le dernier fils du citoyen Clauſſe lui ſera rendu, pour empêcher l'extinction d'une tige qui mérite d'être conſervée, & conſoler un père de la perte de cinq fils.

Je dépoſe ſur le bureau la lettre du miniſtre de la guerre, qui conſtate les faits que j'avance à cette tribune.

COUTURIER, *repréſentant du peuple.*

*Nota.* La mention honorable, le renvoi au Directoire, ont été ordonnés, avec l'impreſſion & la diſtribution.

---

*Copie d'une lettre écrite par le miniſtre de la guerre à l'adminiſtration centrale du département de la Moſelle, datée de Paris du 25 frimaire an 7 de la République françaiſe.*

Je commençois à craindre, citoyens adminiſtrateurs, que la formation des tableaux & le départ des conſcrits ne fuſſent un peu lents dans le département que vous adminiſtrez; mais ce ſoupçon eſt agréablement diſſipé par votre lettre du 3 du courant, votre arrêté du même jour, le détail de vos opérations adminiſtratives, & l'état des conſcrits convoqués à Metz, joints à cette lettre. J'y vois, avec la plus vive ſatisfaction, la grande opération dont le gouvernement nous a chargés marcher avec un égal ſuccès, pour ne pas dire ſupérieur à celui des départemens qui ont le plus heureuſement exécuté juſqu'à ce jour. Le patriotiſme s'y développe puiſſamment & préſage aux ennemis de la liberté le ſort qui les attend.

J'ai été pénétré comme vous du dévouement héroïque de ce père citoyen amenant son sixième fils, & s'offrant de le remplacer, s'il est encore moissonné dans les champs de l'honneur. Je suis fâché que vous ne m'ayez pas transmis son nom, afin de l'offrir à l'admiration de tous les amis de leur pays. Je vous invite à réparer cette omission, & à continuer de correspondre activement avec moi jusqu'à ce que la loi ait reçu son entière exécution.

Salut & fraternité,

*Signé*, SCHERER.

Le chef de la huitième division; *Signé*, PRYVÉ.

Pour copie conforme,

LAJEUNESSE, *secrétaire général.*

---

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

Metz, le 8 nivose an 7 de la République française, une & indivisible.

L'administration centrale du département de la Moselle,

*Aux membres de la députation de la Moselle au Corps législatif.*

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Connoissant l'intérêt que vous prenez pour tout ce qui peut concerner les citoyens de ce département, nous

croyons devoir vous faire part de la réponſe flatteuſe, non-ſeulement pour l'adminiſtration centrale, mais encore pour ſes adminiſtrés, que le miniſtre de la guerre a faite ſur le compte que nous lui avons rendu de la manière avec laquelle s'eſt exécutée dans ce département la loi du 3 vendémiaire dernier pour le départ des conſcrits de première claſſe.

Vous trouverez ci-joint, citoyens repréſentans, une copie de la lettre que le miniſtre nous a écrite en conſéquence le 25 frimaire dernier, & nous ajoutons encore à cet envoi une copie de la réponſe que l'adminiſtration centrale a faite à cette dernière, perſuadés que vous ſerez bien aiſes de connoître également le nom du brave républicain qui a conduit ſon ſixième fils pour marcher à la défenſe de la patrie, en s'offrant d'aller le remplacer, s'il venoit à eſſuyer le ſort des cinq premiers, morts au champ de la victoire.

Salut & reſpect,

BARRAU, ROLLAND, LEGOUX.
LAJEUNESSE, *ſecrétaire général.*

---

Metz, le 2 nivoſe, an 7 de la République françaiſe, une & indiviſible.

*L'adminiſtration centrale du département de la Moſelle au miniſtre de la guerre.*

CITOYEN MINISTRE,

Votre lettre du 25 frimaire dernier nous a pénétrés de la plus vive ſenſibilité. C'eſt une récompenſe bien douce

bien flatteuse, bien honorable pour des administrateurs républicains, que d'obtenir pour prix de leur dévouement à la patrie des témoignages aussi précieux de la satisfaction du gouvernement : veuillez en agréer, citoyen ministre, les sentimens de notre parfaite reconnoissance, avec l'assurance de la continuation de nos soins pour entretenir dans les cantons soumis à notre administration cet esprit vraiment républicain dont le bon effet vient de vous frapper. C'est là notre tâche, & nous la remplirons toujours de notre mieux.

Vous desirez connoître le nom du brave citoyen qui, conduisant son sixième fils à son administration pour être inscrit au tableau, a dit que si celui-là succomboit encore en défendant sa patrie, comme l'ont fait ses cinq frères aînés, il seroit encore propre à le remplacer. Nous n'aurions pas hésité de vous le nommer d'abord, si nous avions appris son nom plutôt. Il s'appelle *Louis Clausse*, & est de la commune de Teting, canton de Faulquemont, où il exerce la plus intéressante des professions, celle de *cultivateur*.

Salut & fraternité. *Signé*, les Administrateurs.

Pour copie conforme,

LAJEUNESSE, *secrétaire général.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.